

Incident critique 1

Problématique de l'éducatrice inquiète

Votre service de garde vient de recruter une nouvelle éducatrice. Elle a complété son DEC en Techniques d'éducation à l'enfance. Aussitôt son programme d'étude terminé, deux grossesses successives l'ont tenu loin des services de garde. Elle fait un retour au travail, elle a donc peu d'expérience pratique en service de garde. Depuis quelques jours, elle est très inquiète, car sa mère doit subir une importante opération chirurgicale. Elle vous informe qu'elle va garder son cellulaire ouvert toute la journée, car elle veut avoir des nouvelles. La réglementation du service de garde prévoit cependant qu'elle ne peut utiliser son cellulaire à des fins personnelles pendant les heures de travail. Comment abordez-vous cette situation ?

Éléments de réflexion sur la problématique de l'éducatrice inquiète

NB : Pendant l'été 2012, la Ville de Montréal a congédié deux jeunes sauveteurs qui ont été photographié par un journaliste, cellulaire à la main, en pleine rédaction de textos, alors qu'ils devaient surveiller les activités des baigneurs d'une piscine. Nous ne discuterons pas, ici, du volet « relation de travail », puisque nous voulons aborder le volet « éthique ». La responsabilité des individus devant assurer la sécurité d'enfants est très grande et les manquements entraînent souvent des sanctions lourdes. Je n'ai pas su comment l'histoire a fini, ni comment la Ville de Montréal a agit avec les différents responsables de ces jeunes sauveteurs.

Avez-vous considéré les éléments suivants :

- Sommes-nous sûr que cette nouvelle éducatrice connaît la règle concernant l'utilisation des cellulaires ?
- Ne pas utiliser son cellulaire à des fins personnelles, est ce que ça veut dire que je peux l'utiliser pour autre chose ?
- Est-ce que cette règle est bien comprise et appliquée par tous les membres du personnel ?
- Cette éducatrice est-elle plus franche que les autres ? Une faute avouée n'est-elle pas à moitié pardonnée ?
- Comment devrait réagir le gestionnaire de cette éducatrice ? Quels sont les impacts d'une absence de réaction ?
- Comment devrait réagir la collègue de cette éducatrice ? Doit-elle lui donner les trucs pour ne pas se faire prendre ?
- Cette éducatrice est-elle dans des conditions pour donner une bonne prestation de travail ?
- Le code de vie du service de garde est-il utile dans cette situation ?